



SAS HECTARE
75 Zone industrielle Les Portes Domitiennes -
BP 30020
RN 113
34740 VENDARGUES

Référence Etude : V – 21769 – Mandat n° 3
BRUNEL Grégory, Jésus, Louis C/ GUIMOND Christèle

A DIE, le 11 juin 2026

Monsieur le Président,

Veillez trouver ci-après ma note de frais du ou des actes signifiés à votre demande et qui m'ont été adressés par SELARL AMMA AVOCATS.

Je vous souhaite bonne réception.

Le détail de ce qui m'est dû est indiqué ci-dessous :

Date	Libellé	Taux	HT	TVA	Non soumis	TTC	Débit	Crédit
	Détail des honoraires							
10/06/2026	Signification d'une décision (appel-RO)	20,00 %	60,98	12,20	3,50	76,68		
	Total honoraires		60,98	12,20	3,50	76,68	76,68	
	Solde en notre faveur en Euros						76,68	

J'en laisse le règlement à vos bons soins par virement sur mon compte affecté ou par tout autre moyen à votre convenance.

Votre bien dévoué

Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Domiciliation bancaire : Caisse Des Dépôts Et Consignations - IBAN : FR 58 40031 00001 0000321514W 84 CDC CDCGFRPPXXX
Numéro de TVA intracommunautaire : FR54978486447 - **Siret** : 978486447 00011



SELARL KALIACT HERNANDEZ-ROYER
Commissaires de Justice associés
Zone d'Activités de Chamarges 25 Rue du Tertre - BP 47
26150 DIE

☎ : 04.75.22.02.83

✉ : h-r@commissaire-justice.fr
🏠 : www.hr-huissiers-drome.com

🖨 :

Etude compétente en Drôme (26), Isère (38) et Hautes-Alpes (05)

SAS HECTARE
75 Zone industrielle Les Portes Domitiennes -
BP 30020
RN 113
34740 VENDARGUES

A DIE, Le 20 juillet 2026

1^{ère} relance

Monsieur le Président,

Procédant une nouvelle fois à une revue des actes signifiés pour vous, je m'aperçois qu'il ne m'a toujours pas été réglé le coût des actes détaillés dans la liste ci-jointe, et pour un montant total de **76,68 €**.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la somme ci-dessus, par tous moyens à votre convenance.

S'il résultait que l'un de ces actes était déjà réglé, merci de m'indiquer la date ainsi que le mode de règlement.

Détail des frais restants dûs :

Date	Libelle du frais	Reste dû
Dossier N° 21769 du 05/06/2026 – BRUNEL Grégory, Jésus, Louis C/ GUIMOND Christèle - Mandat n° 03		
10/06/2026	Signification d'une décision (appel-RO)	76,68
Total des frais dûs pour le dossier N° 21769 (Dont HT : 60,98 TVA : 12,20 Non soumis : 3,50)		76,68

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma meilleure considération.

Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Domiciliation bancaire : Caisse Des Dépôts Et Consignations IBAN : FR 58 40031 00001 0000321514W 84 CDC CDCGFRPPXXX

Numéro de TVA intracommunautaire : FR54978486447 Siret : 978486447 00011

Les données personnelles recueillies sont traitées et enregistrées par l'étude de Maître Lauriane ROYER, Commissaire de Justice, responsable de traitement, pour les finalités suivantes : prise de rendez-vous, gestion interne, gestion de la relation, sécurité et prévention des impayés et de la fraude, recouvrement, lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, réponse aux obligations légales et réglementaires.

Outre les cas légaux, l'étude ne communique pas à des tiers les données personnelles fournies, ces données personnelles sont conservées pendant 5 ans à la clôture du dossier traité.

Vous pouvez faire valoir vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement des données qui vous concernent, de limitation du traitement, ainsi que votre droit à la portabilité de vos données, en écrivant par email ou par courrier postal à l'adresse suivante : h-r@commissaire-justice.fr / SELARL KALIACT HERNANDEZ-ROYER, Z.A. de Chamarges, 25 Rue du Tertre, BP47 26150 DIE.